

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006**KLEENEX* Fresh Recharge de parfum**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.11.2020
1.7	26.05.2021	100000019448	Date de la première version publiée: 08.02.2019

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : KLEENEX* Fresh Recharge de parfum

Code du produit : 6190

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Diffuseur de parfum

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom du fournisseur : Kimberly-Clark B.V.

Adresse : Copernicuslaan 35
Ede
6716 BM
Netherlands

Téléphone : +44 1737 736000

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : sdscontact@kcc.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +44 1737 736000

Poison Center Name : Centre Antipoison Et De Toxicovigilance

Poison Center Telephone : +33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Irritation oculaire, Catégorie 2

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

KLEENEX* Fresh Recharge de parfum

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.7	26.05.2021	100000019448	10.11.2020
			Date de la première version publiée:
			08.02.2019

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence :

Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2 Mélanges****Composants dangereux**

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Butanol, 3-methoxy-3-methyl-	56539-66-3 260-252-4	Eye Irrit. 2; H319	>= 5 - < 10
propan-2-ol	67-63-0 200-661-7 603-117-00-0	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336	>= 5 - < 10

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours**

Conseils généraux : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

KLEENEX* Fresh Recharge de parfum

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.11.2020
1.7	26.05.2021	100000019448	Date de la première version publiée: 08.02.2019

En cas d'inhalation	:	Inutile dans les conditions normales d'utilisation.
En cas de contact avec la peau	:	Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
En cas de contact avec les yeux	:	Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
En cas d'ingestion	:	Inutile dans les conditions normales d'utilisation.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	:	Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.
-----------	---	--

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement	:	Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.
------------	---	--

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés	:	Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO ₂) Poudre chimique sèche
--------------------------------	---	---

Moyens d'extinction inappropriés	:	Ne PAS utiliser un jet d'eau.
----------------------------------	---	-------------------------------

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	Pas de précautions spéciales requises.
--	---	--

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers	:	En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
---	---	--

Information supplémentaire	:	Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
----------------------------	---	---

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

KLEENEX* Fresh Recharge de parfum

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.11.2020
1.7	26.05.2021	100000019448	Date de la première version publiée: 08.02.2019

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Assurer une ventilation adéquate.
Enlever toute source d'ignition.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Pas de recommandations spéciales requises pour la manipulation.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Précautions pour le stockage en commun : Pas de restrictions particulières pour le stockage en commun.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Diffuseur de parfum

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

KLEENEX* Fresh Recharge de parfum

Version 1.7 Date de révision: 26.05.2021 Numéro de la FDS: 100000019448 Date de dernière parution: 10.11.2020
 Date de la première version publiée: 08.02.2019

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
propan-2-ol	67-63-0	VLCT (VLE)	400 ppm 980 mg/m ³	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			
		TWA	200 ppm	ACGIH
		STEL	400 ppm	ACGIH

8.2 Contrôles de l'exposition**Équipement de protection individuelle**

Protection des yeux : Inutile dans les conditions normales d'utilisation.

Protection des mains
Remarques : inutile dans les conditions normales d'utilisation

Protection de la peau et du corps : inutile dans les conditions normales d'utilisation

Protection respiratoire : Inutile dans les conditions normales d'utilisation.

Mesures de protection : Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect : liquide

pH : Pas d'information disponible.

Point/intervalle de fusion : 0 °C

Point/intervalle d'ébullition : 100 °C

Point d'éclair : 46 °C

Inflammabilité (solide, gaz) : Non classé comme danger d'inflammabilité

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : 12 % (v)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

KLEENEX* Fresh Recharge de parfum

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.11.2020
1.7	26.05.2021	100000019448	Date de la première version publiée: 08.02.2019

Limite d'explosivité, inférieure : 2 % (v)
/ Limite d'inflammabilité inférieure

Pression de vapeur : similaire à l'eau

Solubilité(s)
Hydrosolubilité : complètement soluble

9.2 Autres informations

Inflammabilité (liquides) : N'entretient pas la combustion., Non classée comme entretenant la combustion selon les réglementations de transport.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides forts et oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë****Produit:**

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 20 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: Méthode de calcul

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

KLEENEX* Fresh Recharge de parfum

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.11.2020
1.7	26.05.2021	100000019448	Date de la première version publiée: 08.02.2019

Composants:**propan-2-ol:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 5.840 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
BPL: non
Remarques: voir texte créé par l'utilisateur

DL50 oral (Rat): 1.870 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 10000 ppm
Durée d'exposition: 6 h
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: OCDE ligne directrice 403
BPL: oui

CL50 (Rat): 72.600 mg/m³
Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): 12.800 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
BPL: non
Remarques: voir texte créé par l'utilisateur

DL50 dermal (Lapin): 4.059 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Produit:**

Remarques : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.

Composants:**propan-2-ol:**

Espèce : Lapin
Durée d'exposition : 4 Heure
Méthode : Pas d'information disponible.
Résultat : Pas d'irritation de la peau
BPL : non
Remarques : voir texte créé par l'utilisateur

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Produit:**

Evaluation : Irritant pour les yeux.
Remarques : Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

KLEENEX* Fresh Recharge de parfum

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.11.2020
1.7	26.05.2021	100000019448	Date de la première version publiée: 08.02.2019

Composants:**Butanol, 3-methoxy-3-methyl-:**

Evaluation : Irritant pour les yeux.

propan-2-ol:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : Irritant pour les yeux.
BPL : non

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Produit:**

Remarques : Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales**Produit:**

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : Ne contient pas de composé listé comme mutagène

Cancérogénicité**Produit:**

Cancérogénicité - Evaluation : Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

Toxicité pour la reproduction**Produit:**

Toxicité pour la reproduction : Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction
- Evaluation

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**Produit:**

Remarques : Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**Produit:**

Remarques : Donnée non disponible

Information supplémentaire**Produit:**

Remarques : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

KLEENEX* Fresh Recharge de parfum

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.11.2020
1.7	26.05.2021	100000019448	Date de la première version publiée: 08.02.2019

conditions normales d'utilisation.
Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Produit:**

Toxicité pour les poissons : Remarques: Pas d'information disponible.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques: Pas d'information disponible.

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : Remarques: Pas d'information disponible.

Composants:**Butanol, 3-methoxy-3-methyl-:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oryzias latipes (Killifish rouge-orange)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en semi-statique

propan-2-ol:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 9.640 mg/l
Point final: mortalité
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en dynamique
Contrôle analytique: oui
Méthode: OCDE ligne directrice 203
BPL: non

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 10.000 mg/l
Point final: mortalité
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en dynamique
Contrôle analytique: oui
Méthode: OCDE ligne directrice 203
BPL: non

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 9.640 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en dynamique

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

KLEENEX* Fresh Recharge de parfum

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.7	26.05.2021	100000019448	10.11.2020
			Date de la première version publiée:
			08.02.2019

	CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 11.130 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique
	CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): > 1.400.000 µg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 9.714 mg/l Durée d'exposition: 24 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 202 BPL: non
	CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 13.299 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: EC10 (Scenedesmus quadricauda (algues vertes)): 1.800 mg/l Point final: voir texte créé par l'utilisateur Durée d'exposition: 168 h Type de Test: Essai en statique Contrôle analytique: non Méthode: voir texte créé par l'utilisateur BPL: non
	CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 1.000 mg/l Durée d'exposition: 96 h
	CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 1.000 mg/l Durée d'exposition: 72 h

12.2 Persistance et dégradabilité**Produit:**

Biodégradabilité	:	Remarques: Pas d'information disponible.
------------------	---	--

12.3 Potentiel de bioaccumulation**Produit:**

Bioaccumulation	:	Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.
-----------------	---	--

12.4 Mobilité dans le sol**Produit:**

Mobilité	:	Remarques: Pas d'information disponible.
----------	---	--

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

KLEENEX* Fresh Recharge de parfum

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.11.2020
1.7	26.05.2021	100000019448	Date de la première version publiée: 08.02.2019

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Autres effets néfastes**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Eliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

KLEENEX* Fresh Recharge de parfum

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.11.2020
1.7	26.05.2021	100000019448	Date de la première version publiée: 08.02.2019

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

P5c LIQUIDES
INFLAMMABLES

Maladies Professionnelles : 84
(R-461-3, France)

Installations classées pour la : 4331
protection de l'environnement
(Code de l'environnement
R511-9)

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte complet pour phrase H**

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Texte complet pour autres abréviations

Eye Irrit. : Irritation oculaire
Flam. Liq. : Liquides inflammables
STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

KLEENEX* Fresh Recharge de parfum

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.11.2020
1.7	26.05.2021	100000019448	Date de la première version publiée: 08.02.2019

	unique
ACGIH	: USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
FR VLE	: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
ACGIH / TWA	: 8 heures, moyenne pondérée dans le temps
ACGIH / STEL	: Limite d'exposition à court terme
FR VLE / VLCT (VLE)	: Valeurs limites d'exposition à court terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire**Classification du mélange:**

Eye Irrit. 2

H319

Procédure de classification:

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

KLEENEX* Fresh Recharge de parfum

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.11.2020
1.7	26.05.2021	100000019448	Date de la première version publiée: 08.02.2019

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR

Adelya, Terre d'Hygiène